

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 60031 Numéro SIREN : 390 507 473 Nom ou dénomination : APC INGENIERIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2020 sous le numéro de dépôt 8369

APC INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 48 492 euros
Siège social : 3 rue Albert de Dion - P.A.de la Biliais Deniaud
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
RCS NANTES 390 507 473

* * *

COMPTES CLOS AU 31.12.2019
Approuvés par l'AGOA des associés du 10 juin 2020

* * *

Bilan - Compte de Résultat - Annexe

Décision d'affectation du résultat

Rapport du Commissaire aux Comptes

* * *

Copie certifiée conforme,
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned at the bottom right of the page.

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2019	31/12/2018
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				2 500
		Concessions, brevets et droits similaires	26 053	24 388	1 665	2 205
		Fonds commercial (1)	5 336		5 336	5 336
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	607 678	378 282	229 395	185 613
		Autres immobilisations corporelles	431 030	235 342	195 689	218 233
		Immobilisations en-cours				
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations	320		320	250
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	47 607		47 607	26 570
Total (II)			1 118 024	638 013	480 012	440 707
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	17 060		17 060	10 511
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Avances et acomptes versés					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	1 308 417	18 591	1 289 826	1 120 621
		Autres créances (3)	122 579		122 579	209 137
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie						
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	251 391		251 391	458 973	
	Charges constatées d'avance (3)	2 892		2 892	11 451	
	Total (III)	1 702 339	18 591	1 683 748	1 810 693	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement d'obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	2 820 363	656 603	2 163 760	2 251 401	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

BILAN PASSIF

		31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	48 492)	48 492
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 480	12 480
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	)	
	Réserve légale (3)	4 850	4 850
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	)	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	)	
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	178 197	109 493
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		706 681	908 484
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	51 500	26 500
	Provisions pour charges		
	Total (III)	51 500	26 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	269 248	256 428
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	)	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 981	12 282
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	439 151	502 133
	Dettes fiscales et sociales	657 740	532 220
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 268	2 268
	Autres dettes	25 191	11 086
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
Total (IV)		1 405 579	1 316 417
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		2 163 760	2 251 401
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 272 936	1 141 541
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2019	31/12/2018		
Nombre de mois de la période				12	12		
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	Total	
	Ventes de marchandises		3 624 112		3 624 112	3 098 981	
	Production vendue	biens					
		services					
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		3 624 112		3 624 112	3 098 981	
	Production stockée			544	3 000		
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			15 571			13 714	
Autres produits (1) (11)			3 118			15 183	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				3 643 346	3 130 878		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			166 225	129 831		
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-6 549	-7 069
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					1 655 507	1 495 566
	Impôts, taxes et versements assimilés					42 718	50 109
	Salaires et traitements					1 102 957	964 880
	Charges sociales (10)					397 026	341 804
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					107 502	85 932
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					6 673	6 200
	Dotations aux provisions						
	Autres charges (12)					2 316	2 307
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					3 474 375	3 069 560
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				168 971	61 318		
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			4	4		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					5 500	
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)				4	5 504		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 465	1 919		
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)				1 465	1 919		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				-1 461	3 585		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				167 510	64 903		

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		957
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 710	3 613
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	3 710	4 570
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	855	1 635
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	25 000	10 000
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	25 855	11 635
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-22 145	-7 065
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	-32 832	-51 656
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		3 647 060	3 140 952
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 468 863	3 031 458
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		178 197	109 493

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	1 440 70
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	7 600 8 544
			- Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges	14 471	13 184
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	3 624 111,97	3 098 980,75
	(15)	Résultat en Euros et centimes	178 196,77	109 493,35

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon le Plan Comptable Général en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

- AMORTISSEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Logiciels: | 1 an |
| - Matériels & outillages: | 3 à 5 ans |
| - Agencements: | 5 à 20 ans |
| - Matériel de transport: | 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique: | 3 à 10 ans |

-PROVISIONS POUR DEPRECIATION D'ACTIF

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

-CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

-OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours en fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité, si il n'a pas été mis en place des opérations de couverture de change.

- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

- INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'entreprise constate en engagement hors bilan l'intégralité des engagements déterminée de manière actuarielle, pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires, tout en probabilisant les risques que le salarié quitte l'entreprise avant son départ en retraite.

Faits caractéristiques

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dans le cadre des événements postérieurs à la clôture de l'exercice, la crise COVID 19 affectera notre activité à compter de mars 2020. Les impacts de cette crise au niveau de notre société ne sont pas chiffrés à ce jour.

Notes sur l'actif

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement	2 500		2 500	
- Fonds commercial	5 336			5 336
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 903			23 903
Total	33 889		2 500	31 389
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	499 245	108 433		607 678
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	268 921			268 921
. matériel de transport	48 730	7 417		56 147
. matériel de bureau	96 112	9 850		105 962
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	913 008	125 700		1 038 708
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	250	70		320
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	26 570	21 156	119	47 607
Total	26 820	21 226	119	47 927
Total général	973 718	146 926	2 619	1 118 024

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement		2 500	2 500	
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 698			22 238
Total	23 848	2 500	2 500	24 388
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	313 632	64 650		378 282
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	89 467	22 255		111 722
. Matériel de transport	28 019	9 148		37 167
. Matériel de bureau	78 043	8 410		86 453
. Emballages récupérables, divers				
Total	509 161	104 463		613 624
Total général	533 009	106 963	2 500	638 012

Créances

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	47 607	11 001	36 606
Clients douteux ou litigieux	3 998	3 998	
Autres créances clients	1 304 418	1 304 418	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés	11 050	11 050	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	848	848	
Impôts sur les bénéfices	36 698	36 698	
Taxe sur la valeur ajoutée	55 276	55 276	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	18 707	18 707	
Charges constatées d'avance	2 892	2 892	
Totaux	1 481 494	1 444 888	36 606
(1) Montants des			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Notes sur le passif**Dettes****Echéance des dettes**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	269 248	269 248		
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	439 151	306 508	132 643	
Personnel et comptes rattachés	251 690	251 690		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 352	119 352		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	262 689	262 689		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	24 008	24 008		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 268	2 268		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	25 191	25 191		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	1 393 597	1 260 954	132 643	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	89 057	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 401			

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges		26 500	25 000		51 500
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		26 500	25 000		51 500
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		13 018	6 673	1 100	18 591
Autres dépréciations					
Total (III)		13 018	6 673	1 100	18 591
Total (I + II + III)		39 518	31 673	1 100	70 091
dont dotations et reprises	- d'exploitation		6 673	1 100	
	- financières				
	- exceptionnelles		25 000		
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

Autres informations

Indemnités de départ en retraite

Les engagements sont estimés à 194 000 € à la clôture de l'exercice sur la base d'un départ du salarié à son initiative.

Les principaux paramètres sont:

- taux d'actualisation: 0.75 %
- taux d'évolution des salaires: 2.00 %
- taux de turn-over faible

Le fonds placés au profit des passifs sociaux s'élèvent à la clôture à 26 000 €, soit une dette nette des fonds placés de 168 000 €.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait, indirectement, à donner une rémunération individuelle.

APC INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 48 492 euros
Siège social : 3 rue Albert de Dion - P.A.de la Billaies Deniaud
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
RCS NANTES 390 507 473

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 178 197 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 178 197 euros

A titre de dividendes150 000 euros
Soit 185,64 euros par action

Le solde 28 197 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 490 859 euros.

Conformément à la législation en vigueur, le montant des dividendes est ventilé ainsi qu'il suit :

Montant distribué	Eligible à l'abattement de 40%	Non éligible à l'abattement de 40%
150 000 €	150 000 € soit 185,64 € (arrondi) par action	Néant

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Eligible à l'abattement de 40%	Non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2016	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2017	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2018	380 000 €	380 000 €	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
La société T2S Conseil



THIERRY LOUBIERE

Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale de
VERSAILLES

APC INGENIERIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 48 492 euros

P.A. de la Billais Deniaud

3 rue Albert de Dion

44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice

Clos le 31 Décembre 2019

APC INGENIERIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 48 492 euros

P.A. de la Billais Deniaud

3 rue Albert de Dion

44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice

Clos le 31 Décembre 2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APC Ingénierie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 21 Mai 2020



Thierry LOUBIERE
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

				Exercice N, clos le :		31/12/2019	31/12/2018
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					2 500
		Concessions, brevets et droits similaires	26 053	24 388	1 665	2 205	
		Fonds commercial (1)	5 336		5 336	5 336	
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	607 678	378 282	229 395	185 613	
		Autres immobilisations corporelles	431 030	235 342	195 689	218 233	
		Immobilisations en-cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
		Autres participations	320		320	250	
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
		Autres immobilisations financières	47 607		47 607	26 570	
Total (II)				1 118 024	638 013	480 012	440 707
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	17 060		17 060	10 511	
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	Avances et acomptes versés						
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	1 308 417	18 591	1 289 826	1 120 621	
		Autres créances (3)	122 579		122 579	209 137	
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)					
Instruments de trésorerie							
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités		251 391		251 391	458 973	
	Charges constatées d'avance (3)		2 892		2 892	11 451	
	Total (III)		1 702 339	18 591	1 683 748	1 810 693	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		2 820 363	656 603	2 163 760	2 251 401	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes	(3) Part à + 1 an			
Clause de réserve de propriété Immobilisations :			Stocks :	Créances :			

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

BILAN PASSIF

		31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 48 492)	48 492	48 492
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 480	12 480
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	4 850	4 850
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	462 662	733 169
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	178 197	109 493
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		706 681	908 484
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	51 500	26 500
	Provisions pour charges		
	Total (III)	51 500	26 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	269 248	256 428
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 981	12 282
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	439 151	502 133
	Dettes fiscales et sociales	657 740	532 220
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 268	2 268
	Autres dettes	25 191	11 086
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
Total (IV)		1 405 579	1 316 417
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		2 163 760	2 251 401
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 272 936	1 141 541
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2019	31/12/2018
Nombre de mois de la période				12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services			
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	3 624 112		3 624 112	3 098 981
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			544	3 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			15 571	13 714
	Autres produits (1) (11)			3 118	15 183
Total des produits d'exploitation (2) (I)				3 643 346	3 130 878
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			166 225	129 831
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-6 549	-7 069
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			1 655 507	1 495 566
	Impôts, taxes et versements assimilés			42 718	50 109
	Salaires et traitements			1 102 957	964 880
	Charges sociales (10)			397 026	341 804
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			107 502	85 932
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant			6 673	6 200
	Dotations aux provisions				
	Autres charges (12)			2 316	2 307
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			3 474 375	3 069 560
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				168 971	61 318
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			4	4
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				5 500
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				4	5 504
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)			1 465	1 919
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				1 465	1 919
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				-1 461	3 585
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				167 510	64 903

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		957
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 710	3 613
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	3 710	4 570
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	855	1 635
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	25 000	10 000
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	25 855	11 635
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-22 145	-7 065
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	-32 832	-51 656
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		3 647 060	3 140 952
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 468 863	3 031 458
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		178 197	109 493

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	1 440 70
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	7 600 8 544
			- Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges	14 471	13 184
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	3 624 111,97	3 098 980,75
	(15)	Résultat en Euros et centimes	178 196,77	109 493,35

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon le Plan Comptable Général en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

- AMORTISSEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Logiciels: | 1 an |
| - Matériels & outillages: | 3 à 5 ans |
| - Agencements: | 5 à 20 ans |
| - Matériel de transport: | 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique: | 3 à 10 ans |

-PROVISIONS POUR DEPRECIATION D'ACTIF

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

-CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

-OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours en fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité, si il n'a pas été mis en place des opérations de couverture de change.

- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

- INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'entreprise constate en engagement hors bilan l'intégralité des engagements déterminée de manière actuarielle, pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires, tout en probablisant les risques que le salarié quitte l'entreprise avant son départ en retraite.

Faits caractéristiques**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Dans le cadre des événements postérieurs à la clôture de l'exercice, la crise COVID 19 affectera notre activité à compter de mars 2020. Les impacts de cette crise au niveau de notre société ne sont pas chiffrés à ce jour.

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Notes sur l'actif

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement	2 500		2 500	
- Fonds commercial	5 336			5 336
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations Incorporelles	23 903			23 903
Total	33 889		2 500	31 389
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	499 245	108 433		607 678
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	268 921			268 921
. matériel de transport	48 730	7 417		56 147
. matériel de bureau	96 112	9 850		105 962
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	913 008	125 700		1 038 708
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	250	70		320
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	26 570	21 156	119	47 607
Total	26 820	21 226	119	47 927
Total général	973 718	146 926	2 619	1 118 024

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement		2 500	2 500	
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 698			22 238
Total	23 848	2 500	2 500	24 388
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	313 632	64 650		378 282
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	89 467	22 255		111 722
. Matériel de transport	28 019	9 148		37 167
. Matériel de bureau	78 043	8 410		86 453
. Emballages récupérables, divers				
Total	509 161	104 463		613 624
Total général	533 009	106 963	2 500	638 012

Créances

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	47 607	11 001	36 606
Clients douteux ou litigieux	3 998	3 998	
Autres créances clients	1 304 418	1 304 418	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés	11 050	11 050	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	848	848	
Impôts sur les bénéfices	36 698	36 698	
Taxe sur la valeur ajoutée	55 276	55 276	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	18 707	18 707	
Charges constatées d'avance	2 892	2 892	
Totaux	1 481 494	1 444 888	36 606
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

Notes sur le passif**Dettes****Echéance des dettes**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	269 248	269 248		
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	439 151	306 508	132 643	
Personnel et comptes rattachés	251 690	251 690		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 352	119 352		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	262 689	262 689		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	24 008	24 008		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 268	2 268		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	25 191	25 191		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	1 393 597	1 260 954	132 643	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	89 057	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	67 401			

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges		26 500	25 000		51 500
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		26 500	25 000		51 500
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		13 018	6 673	1 100	18 591
Autres dépréciations					
Total (III)		13 018	6 673	1 100	18 591
Total (I + II + III)		39 518	31 673	1 100	70 091
dont dotations et reprises	- d'exploitation		6 673	1 100	
	- financières				
	- exceptionnelles		25 000		
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

Autres informations**Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
Fournisseurs FNP	86 000
Dettes prov. congés payés	102 855
Provision prime vacances	21 690
Provision prime Bilan	30 000
Provision Interressement	20 000
Charges sur congés à payer	36 710
Prov charges sur prime	16 200
Etat - Autres charges à payer	20 238
Charges à payer	16 821
Total	350 514

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients factures à établir	147 613
Total	147 613

Crédit Bail

CREDIT-BAIL
engagements de crédit-bail mobilier

valeur d'origine	523 297
exercices antérieurs	148 721
exercice	102 079
redevances payées	250 800
à un an	101 173
entre 1 & 5 ans	209 132
sup 5 ans	0
redevances restant à payer	310 305
à un an	0
entre 1 & 5 ans	6 919
sup 5 ans	770
valeur résiduelle	7 690

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Autres informations

Indemnités de départ en retraite

Les engagements sont estimés à 194 000 € à la clôture de l'exercice sur la base d'un départ du salarié à son initiative.

Les principaux paramètres sont:

- taux d'actualisation: 0.75 %
- taux d'évolution des salaires: 2.00 %
- taux de turn-over faible

Le fonds placés au profit des passifs sociaux s'élèvent à la clôture à 26 000 €, soit une dette nette des fonds placés de 168 000 €.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait, indirectement, à donner une rémunération individuelle.

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART